

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DUPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOISDEPARTEMENT
DE LA SOMME

Séance du 22 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	35

Objet de la délibération
FINANCES
Adhésion Fédération Nationale des SCoT
Référence
3_20210322_7.5.3

Date de la convocation
17/03/2021

Date d'affichage
25/03/2021

L'année deux mille vingt et un, le vingt-deux mars à 09 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en visioconférence en raison des mesures sanitaires, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Mme FOURÉ, M. DECLE, Mme VERRIER, RIFFLART, Mme DELÉTRÉ, DARRAGON, GEST, Mme RODINGER, RENAUX, Mme PINON, BOCQUILLON, CAPELLE, Mme THIEBAUT, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, DELFOSSE, Mme CARON-DECROIX, WATELAIN, DESFOSSES, STOTER, Mme DE WAZIERS, LENGLET, MAGNIER, PETIT, DURIEUX, THUILLIER, Mme LEROY, BABAUT, CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Mme VANDEPITTE a donné pouvoir à M. DECLE
M. DOVERGNE a donné pouvoir à M. CAPELLE
Mme Anna-Maria LEMAIRE a donné pouvoir à Mme CARON-DECROIX
Mme HIVER a donné pouvoir à M. MAGNIER
M. DINOARD a donné pouvoir à M. BABAUT

Excusés, absents : M. MERCUZOT, SAVREUX, FOUCAULT, Mme SAVARIEGO, THÉVENIAUD, DESSEAUX, DEBART, DUFOUR, OURDOUILLÉ, SURHOMME, Mme QUIGNON, DELNEF, Mme Annick LEMAIRE, CLIQUET, BOHIN, NOBLESSE,

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. DECLE

Le Pôle métropolitain du Grand Amiénois est membre de la Fédération Nationale des SCoT depuis 2013. Il est proposé aux membres du comité syndical de délibérer de la reconduction pour l'année 2021 de l'adhésion à la Fédération Nationale des SCOT.

Le montant annuel de l'adhésion pour les Etablissements Publics porteurs d'un SCOT regroupant entre 250 001 et 500 000 habitants est de 3 370 €.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Décide de renouveler l'adhésion auprès de la Fédération Nationale des SCoT pour l'année 2021 pour un montant de 3 370€ annuel.
- Autorise le Président à signer les documents relatifs à l'adhésion.
- Inscrit la dépense en section de fonctionnement, chapitre 011 – article 6281 sur l'exercice 2021 du budget.

Fait et délibéré le 22 mars 2021
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,



Le Président,
P. RIFFLART

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. RIFFLART', is written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a long horizontal stroke at the end.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois

Utilisateur : Leriverend Emilie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	320210322753
Date de la décision :	2021-03-22 00:00:00+01
Objet :	FINANCES - ADHESION FEDERATION NATIONALE DES SCOT
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20210322-320210322753-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à emilie.leriverend@grandamienois.com

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-200082063-20210322-320210322753-DE-1-1_0.xml	text/xml	920
Nom original :		
Délib3_Cotisation FEDESCOT 2021.pdf	application/pdf	95401
Nom métier :		
99_DE-080-200082063-20210322-320210322753-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	95401

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 mars 2021 à 10h46min46s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 mars 2021 à 10h46min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 mars 2021 à 10h46min48s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 mars 2021 à 10h47min10s	Reçu par le MI le 2021-03-23